



ANIMATION NATURA 2000

VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER

18-58

RAPPORT D'ACTIVITÉ 04/2018-03/2019

Des actions réalisées avec le soutien de:



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

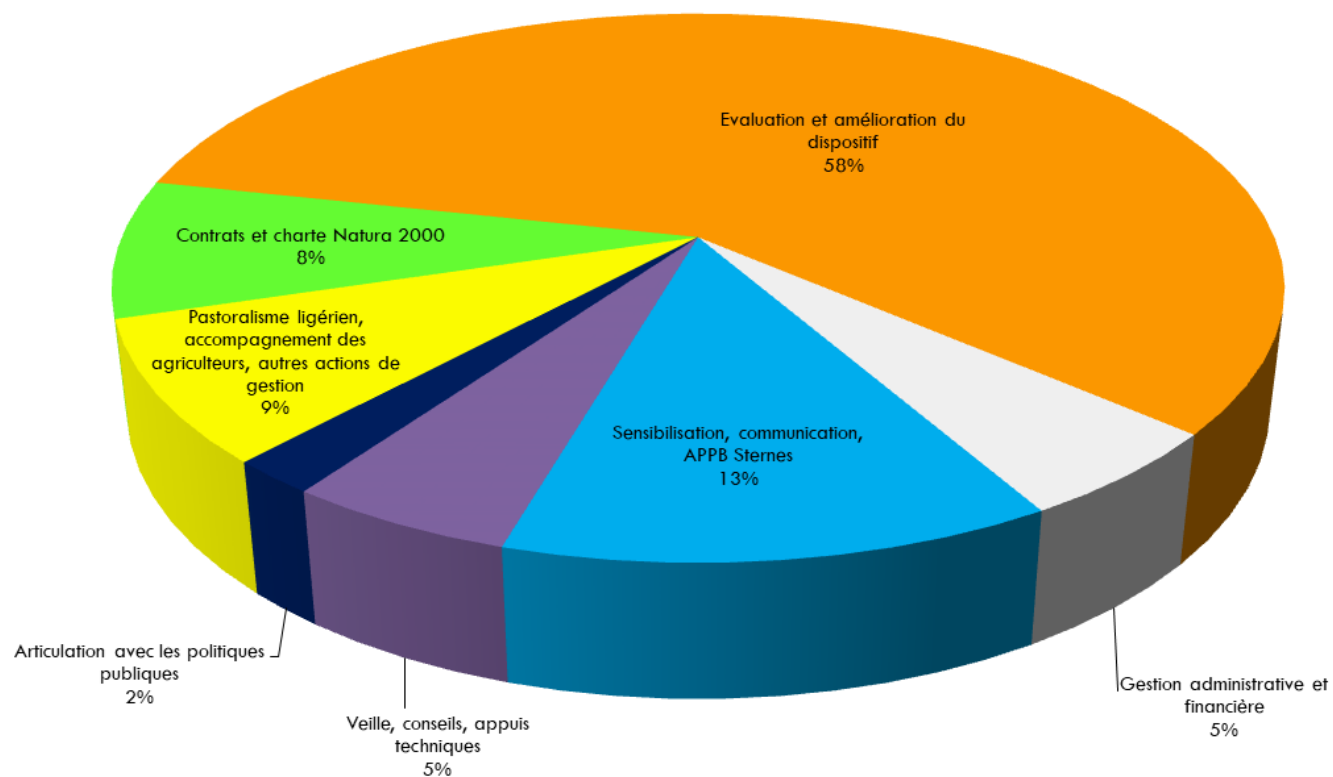
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Mars 2019

Tables des matières

1. Bilan temporel de l'année 2018-2019	3
2. Sensibilisation, communication, APPB Sternes	4
3. Veille, conseil, appui technique	6
4. Articulation avec les politiques publiques	7
5. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	8
5.1. Pastoralisme ligérien, accompagnement des agriculteurs et autres actions de gestion	8
5.2. Contrats et Chartes Natura 2000	10
6. Évaluation et amélioration du dispositif	11
7. Gestion administrative et financière	13

1. Bilan temporel de l'année 2018-2019



Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2018-2019
Maître d'ouvrage : État
Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre
Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

2. Sensibilisation, communication, APPB Sternes

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gazette Natura 2000	La charge de travail sur la période automne-hiver 2018-2019 (liée à l'actualisation des documents d'objectifs) n'a pas permis de réaliser une gazette Natura 2000 durant cette période. Cependant la diffusion des anciens numéros de la gazette s'est poursuivie, notamment à l'occasion du comité de pilotage et des rencontres avec des acteurs du territoire. C'est le cas, par exemple, des services de gendarmerie de La Charité-sur-Loire qui ont souhaité mettre des exemplaires à disposition dans leurs locaux d'accueil du public.	CEN C	2	0	-	Rédaction et diffusion du numéro 6. Poursuite de la diffusion des anciens numéros.
		CEN B	10	0		
Site internet	Les travaux pour construire le nouveau site internet dédié aux sites Natura 2000 de Loire et d'Allier en région Centre-Val de Loire et Nièvre ont commencé durant l'été 2018 et se sont poursuivis tout au long de la période d'animation pour aboutir à un nouveau site internet plus beau et fonctionnel. Dans l'attente de ce nouveau site, qui est encore en cours d'amendement, l'ancien site internet dédié aux sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier est resté fonctionnel. L'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs (docobs) y a donc été mise en ligne, ainsi que les comptes rendus des groupes de travail liés à l'actualisation des docobs.	CEN C	20	2.71	-	Poursuite du remplissage du contenu du nouveau site internet.
Réunion auprès des élus	Le préfet de la Nièvre s'est rendu sur l'espace naturel sensible du Bec d'Allier dans la Nièvre (30/07/2019) avec, notamment, les représentants du Conseil départemental de la Nièvre (gestionnaire du site), un élu de la commune de Gimouille, l'éleveuse qui pratique le pastoralisme sur le secteur, les services de l'État et la structure animatrice des sites Natura 2000. Par ailleurs les maires de Jouet-sur-l'Aubois et Cours-les-Barres ont été rencontrés (16/07/18) pour faire le point sur les connaissances du patrimoine naturel de l'île Guinée et des Grévelins, et sur la gestion potentielle de cette partie des territoires communaux située au sein des sites Natura 2000.	CEN C	1.5	1.96	Nombre de collectivités rencontrées (maire, conseil municipal ou pays) : 3	Poursuite de la disponibilité et des échanges auprès des élus des sites Natura 2000. Une attention particulière pourra être portée aux pays et communautés de communes qui ont été peu rencontrés dans le cadre de l'animation et qui peuvent porter par ailleurs des actions favorables aux milieux naturels via les différentes politiques qu'ils sont amenés à mettre en place.
		CEN B	0.5	0,5		
Réunions publiques thématiques	Quatre rencontres d'acteurs du territoire ont eu lieu au cours de la période d'animation : - Rencontre des étudiants du lycée agricole de Bourges sur le site du Bec d'Allier dans le Cher (12/04/18) ; - Descente de Loire en canoë avec le service Subdivision gestion de la Loire de la DDT58 et le conservateur de la réserve naturelle nationale du Val de Loire (17/04/18) : les échanges ont notamment porté sur la gestion du domaine public fluvial ; - Réunion auprès des acteurs du tourisme fluvial (03/10/18) :	CEN C	1.5	5.29	Nombre d'acteurs rencontrés : 28	Poursuite des rencontres d'acteurs des sites Natura 2000 selon les opportunités. La réalisation d'une nouvelle rencontre des acteurs du tourisme fluviale pourrait avoir lieu pour pérenniser le bon relationnel engagé lors de la première édition.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2018-2019

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

	<p>organisée conjointement avec les structures animatrices des sites Natura 2000 en amont et les gestionnaires des réserves naturelles locales. Elle a permis d'augmenter la connaissance mutuelle entre les participants et de poser les bases d'actions partenariales ;</p> <p>- Rencontre d'agents d'RTE Est qui planifient notamment l'entretien sous certaines lignes qui traversent les sites Natura 2000 (11/01/19).</p>					
Communication régulière auprès de la presse	<p>La consultation des communes sur la fusion des sites désignés au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » a fait indirectement l'objet d'articles de presse. Ces derniers traitaient des délibérations prises sur divers sujets, dont celui de la fusion des sites Natura 2000, par les conseils municipaux et les communautés de communes. Par ailleurs, les sites Natura 2000 ont fait l'objet de deux articles généraux parus dans la Bouinotte (05/2018) et dans le Régional de Cosne (03/2019). Un communiqué de presse sur les sternes et la mise en place de l'APPB a également été rédigé et transmis en juin et juillet. Il a abouti à la parution d'un article.</p>	CEN C	1	1.07	<p>Nombre d'événements ayant fait l'objet d'une communication auprès de la presse : 2 ;</p> <p>Nombre d'articles recensés parus dans la presse : 6</p>	<p>Communication auprès de la presse lors d'événements marquants. Une recherche d'optimisation de la qualité de l'information transmise pourrait avoir lieu en actualisant le dossier de presse et en réalisant, autant que possible, des dossiers de presse lors d'événements marquants.</p>
Autre action : suivi de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) Sternes	<p>Pour cette troisième année de mise en œuvre sur les sites Natura 2000, trois sites de reproduction ont fait l'objet d'une application de l'APPB, avec la particularité qu'ils ont été mis en place en trois temps du fait des variations de niveaux d'eaux connues au printemps. Comme les années passées, cette action n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des acteurs locaux engagés dans les différentes étapes de sa mise en œuvre, notamment la pose et la dépose des panneaux, ainsi que les prospections et comptages permettant d'identifier les sites de nidification. Ces partenariats prennent également forme lors de la réunion bilan qui est organisée annuellement par la DDT58 (15/10/18).</p> <p>Comme prévu au cahier des charges, des prospections ont été réalisées sur le terrain pour rechercher et confirmer l'installation et la reproduction des sternes.</p> <p>Les montées régulières des eaux de la Loire ont contraint les différents ornithologues locaux impliqués dans ce suivi à réaliser plusieurs passages pour confirmer ou non les installations. Ce travail d'expertise était un préalable nécessaire à la mise en place de l'APPB Sternes.</p> <p>Par ailleurs, des autocollants complétant l'information sur la réglementation « espèces protégées » ont été ajoutés sur les panneaux existants, alors que de nouveaux ont été édités pour compléter le stock et remplacer les quelques pertes survenues (notamment pendant les crues).</p> <p>Enfin, des travaux ont eu lieu pour proposer la fusion de l'APPB avec celui mis en place sur la réserve naturelle nationale du Val de Loire dont le fonctionnement est similaire.</p>	CEN C	5	7.93	<p>Nombre de sites de reproduction protégés par l'arrêté : 3</p>	<p>Mise en œuvre des actions inhérentes à l'application de l'APPB en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prospections et cartographie des résultats ; - Concertation auprès des usagers et élus sur les sites de reproduction inclus dans l'APPB ; - Participation et planification de la pose et dépose des panneaux en lien avec les acteurs locaux impliqués ; - Participation aux réunions du groupe thématique ; - Recherche de nouveaux membres au groupe thématique et d'acteurs susceptibles de participer à la pose et dépose des panneaux. <p>Analyse des actions pouvant être mises en place pour réduire le dérangement sur les espèces nicheuses.</p>
		CEN B	15	15		

3. Veille, conseil, appui technique

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Veille générale des projets tout au long de l'année	L'accompagnement et la disponibilité auprès des porteurs de projets soumis à évaluation d'incidence ont continué selon les demandes des différents acteurs et les sollicitations des services de l'État. Un appui technique a également pu être fourni aux administrations, à leur demande, lors de l'instruction des dossiers. Si l'année 2017-2018 avait vue s'infléchir la tendance à l'augmentation du nombre de projet suivis, cela n'est plus valable pour 2018-2019. En effet, le nombre de projets suivis (24) est redevenu proche des tendances observées en 2016-2017 (28) et 2015-2016 (27). Il semble toutefois difficile de proposer des explications à ces variations entre les différentes années d'animation.	CEN C	7.5	8.46	Nombre de projets suivis ou réponses aux sollicitations des services instructeurs : 24	Poursuite de la communication sur le dispositif d'évaluation d'incidence, du suivi des projets et de la disponibilité auprès des services instructeurs et porteurs de projets.
Appui technique aux administrations lors de l'instruction des dossiers tout au long de l'année	Le temps consacré aux différents projets reste variable et dépendant de leur ampleur, de leur impact potentiel et des besoins d'accompagnement du porteur de projet. Sur la tranche d'animation 2018-2019, peuvent être cités, à titre d'exemples, les travaux d'entretien réalisés par RTE Est sous les lignes électriques ou encore les travaux menés par la DDT58 Subdivision gestion de la Loire dans le lit de la Loire dans le cadre de la lutte contre les inondations.	CEN C	5	5.89		

4. Articulation avec les politiques publiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Participation aux réunions diverses (ONF, CRPF, DREAL, DDT, Agence de l'Eau...)	En fonction des demandes des différents acteurs et dans le cadre du partenariat étroit avec les services de l'État, plusieurs projets ont été suivis, qu'il s'agisse de fournir des informations aux services instructeurs, de procéder à un accompagnement en amont des porteurs de projets ou de participer à des réunions sur des plans ou programmes pouvant concerner les sites Natura 2000. L'objectif étant d'assurer la cohérence des projets et programmes avec la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000. Ainsi peuvent être cités comme exemples : les réunions du comité de pilotage qui suit la mise en œuvre de la Stratégie départementale de la biodiversité dans la Nièvre (portée par le Conseil départemental de la Nièvre) et les travaux de creusement de trous d'eau réalisés par un agriculteur du Val d'Allier.	CEN C	4	4.5	Nombre de projets suivis / réponses à sollicitations des services instructeurs / participation à des réunions sur des programmes, plans ou projets : 19	Poursuite du suivi des projets, plans et programmes et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000.
		CEN B	1	1		

5. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

5.1. Pastoralisme ligérien, accompagnement des agriculteurs et autres actions de gestion

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Pastoralisme ligérien	<p>Le suivi du pastoralisme et l'accompagnement des agriculteurs engagés en mesures agro-environnementales s'est poursuivi au cours de la période 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous technique avec Mylène Perelli sur le pâturage qu'elle réalise sur le Bec d'Allier dans le Cher et dans la Nièvre (25/10/18) ; - Rencontre d'une éleveuse en cours d'installation dans le Val d'Allier qui projette de conduire son exploitation en pâturage tournant dynamique (16/11/18) ; - Point avec le Conseil départemental de la Nièvre sur la gestion, notamment pastorale, du Bec d'Allier à Gimouille (19/11/18) ; - Rencontre avec l'entreprise Lafarge-Holcim (05/03/19) dans le cadre de la recherche d'un site d'agnelage pour le berger Bernard Girard au sein et en partenariat étroit avec les équipes de la réserve naturelle nationale du Val de Loire. <p>Par ailleurs, des rencontres d'agriculteurs du territoire ont eu lieu courant de l'été. Elles portaient du constat que les pratiques agricoles d'élevage extensif à semi-extensif sont garantes du maintien des milieux ouverts mais subissent des contraintes économiques importantes. Ces rencontres visaient donc à essayer de définir des actions partenariales à mettre en place dans le cadre de l'animation des sites pour les favoriser. Trois rencontres et un point téléphonique ont donc eu lieu dans ce sens auprès de 7 agriculteurs. Elles ont notamment contribué à la définition de nouvelles mesures proposées dans l'actualisation des docobs.</p> <p>Enfin, des échanges ont eu lieu avec les exploitants engagés en MAE et qui avaient des interrogations sur les cahiers des charges, les paiements, les financements, les possibilités d'engagements en fin de contrats. En parallèle, la situation très problématique d'une exploitation a été suivie durant l'hiver pour se résoudre favorablement au début du printemps.</p>	CEN C	15	17.46	<p>Nombre de réunions/rencontres : 8</p> <p>Nombre de sites ayant bénéficié d'un suivi technique : 2</p>	<p>Poursuite de l'accompagnement des éleveurs qui pratiquent ou souhaiteront pratiquer l'élevage ou le pastoralisme sur les sites Natura 2000.</p> <p>Un grand nombre d'engagement en MAE arrivant à terme au 15 mai 2020, l'année 2019-2020 verra très probablement la construction d'un nouveau projet agro-environnemental lié aux sites Natura 2000, suivant les modalités de mise en œuvre encore inconnues, avec toutes les actions que cela engendrera en terme d'animation et d'accompagnement des agriculteurs.</p> <p>Participation à la vie du programme Pasto'Loire via la participation aux comités de pilotage, comités techniques et à la construction de nouveaux outils.</p>

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2018-2019

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

Réflexion et mise en œuvre éventuelle d'autres actions de gestion	Un travail a été réalisé sur le foncier, notamment sur le site de Livry afin d'étudier, en partenariat avec la SAFER et les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et d'Allier, les possibilités d'acquisition de prairies localisées en bord d'Allier et menacées de retournement par les futurs acquéreurs. Ce travail a permis l'élaboration d'un diagnostic et une expertise de terrain, et de mener une réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre afin de limiter l'impact des retournements de prairies en bord d'Allier.	CEN C	5	0	-	Cette action sera réalisée lors des prochaines tranches d'animation s'il est nécessaire de rechercher des moyens complémentaires pour restaurer ou entretenir les milieux naturels.
	Un accompagnement de la DDT58 Subdivision gestion de la Loire a également eu lieu lors des adjudications des lots de chasse. En effet, la relecture des cahiers des charges a permis de mieux y intégrer les enjeux présents sur l'axe Loire / Allier.	CEN B	5	5		

5.2. Contrats et Chartes Natura 2000

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Montage/signature de contrats et charte en prenant en compte la spécificité du domaine public fluvial	<p><u>Contrats Natura 2000 :</u> Deux contrats sont actuellement en cours de montage, tous deux situés au sein de la réserve naturelle nationale du Val de Loire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ile du Bar de la plage (La Charité-sur-Loire) : porté par la commune, la rencontre avec les représentants de la commune (23/07/18) et les phases de terrain ont permis de finaliser le diagnostic ainsi que la notice de gestion pour permettre à la commune de déposer le contrat Natura 2000. Si le dossier suit son cours, les premiers travaux de gestion du site devraient avoir lieu à l'automne 2019 ; - Ile de la Pointe (La Charité-sur-Loire) : porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, ce contrat a la particularité d'être inter-régional. Sa notice de gestion est en cours de rédaction pour permettre la restauration de milieux ouverts. 	CEN C	15	6.89	Contrats en cours de montage : 2	<p><u>Contrats Natura 2000 :</u> Accompagnement pour le dépôt et la mise en œuvre du contrat porté par la commune de la Charité-sur-Loire. Finalisation et dépôt du contrat porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Reprise des travaux pour la construction d'un contrat porté par la commune de Nevers sur le sentier du Ver-Vert. Accompagnement des contractants potentiels à de futurs contrats Natura 2000.</p> <p><u>Charte Natura 2000 :</u> Absence d'animation active du dispositif auprès des propriétaires privés, mais réponse à toute demande d'information à ce sujet. Le Charte, qui reste un outil opérationnel malgré le contexte, pourra être présentée aux communes des sites Natura 2000.</p>
	<p><u>Charte Natura 2000 :</u> Conformément à la demande liée à la diminution du remboursement par l'État de la part communale de la TFNB, il n'a pas été réalisé de démarchage actif de nouveaux contractants à la Charte et aucune demande d'informations n'a été émise à ce sujet.</p>	CEN B	15	15		

6. Évaluation et amélioration du dispositif

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence	La rédaction du rapport annuel d'activité fait le point sur les actions menées et sur la mise en œuvre des mesures des docobs à travers les différentes actions décrites. L'analyse peut également permettre de réajuster l'animation pour optimiser la mise en œuvre des mesures.	CEN C	4	1.5	-	Rédaction d'un rapport d'activité pour la prochaine tranche d'animation 2019-2020.
Finalisation de l'actualisation des docobs	<p><u>Évaluation de la mise en œuvre des docobs :</u> La rédaction du rapport final d'évaluation s'est achevée en 2018 permettant sa transmission aux membres du comité de pilotage en début d'année 2019. Il est également disponible en ligne sur le site internet dédié aux sites Natura 2000.</p> <p><u>Actualisation des docobs :</u> L'actualisation des docobs a été en très grande partie réalisée sur la tranche d'animation, ceci en partenariat étroit avec les services de l'État. Elle concerne plusieurs aspects : inclusion des connaissances nouvelles au diagnostic écologique, actualisation des enjeux, objectifs et mesures. Afin de mener cette action en concertation, quatre groupes de travail thématiques ont eu lieu auprès des membres du comité de pilotage volontaires et d'acteurs du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe n°1 (22/01/19) : De l'évaluation des docobs à leur actualisation : définition des enjeux et objectifs ; - Groupe n°2 (07/02/19) : Gestion directe des milieux naturels : mesures agricoles ; - Groupe n°3 (07/02/19) : Gestion directe des milieux naturels : contrats ni agricoles ni forestiers et forestiers ; - Groupe n°4 (19/02/19) : Mesures liées aux autres activités, à la communication et à la gestion de la fréquentation. <p>Suite à ces groupes de travail, les fiches actions relatives à la connaissance et à l'animation ont pu être mises à jour. Il est à noter qu'une mise en cohérence avec les actions menées sur des espèces protégées présentes sur l'axe Loire/Allier a été réalisée.</p> <p>Concernant les fiches actions « connaissances », ce sont au total plus d'une dizaine de fiches qui ont été rédigées, allant de l'amélioration des connaissances sur les espèces à l'évaluation de la conservation des habitats d'intérêt communautaire.</p>	CEN C	40	74.88	-	<p><u>Actualisation des docobs :</u> Finalisation de l'actualisation sur la base des corrections des services de l'État, transmission pour relecture aux membres du copil et proposition de validation du document final au cours du prochain rassemblement du comité de pilotage.</p>
		CEN B	40	40		

<p>Études complémentaires et amélioration du docob : Étude sur les sternes et sur les dérangements subis</p>	<p>Sur les 15 jours prévus pour cette étude, seule une journée a été utilisée, elle a permis notamment de réaliser des recherches bibliographiques sur cette thématique.</p>	CEN B	15	1	-	Réalisation pour septembre 2019.
<p>Études complémentaires et amélioration du docob : Suivi des annexes hydrauliques de la Loire</p>	<p>Une série de cinq boires ont été ciblées pour faire l'objet de ce suivi. Pour définir l'emplacement avec précision, le gestionnaire s'est rapproché du bureau de recherches géologiques et minières et a constitué une ébauche d'étude hydrogéologique. Les emplacements ont pu ainsi être étudiés du point de vue de la nature du sous-sol, de la présence de forages à proximité et de leur accessibilité.</p> <p>Le suivi de ces annexes nécessitant l'équipement de sondes piézométriques, un forage était nécessaire sur chacune d'elles. Un dossier de déclaration de forage au titre de la loi sur l'eau était donc nécessaire, ainsi qu'une évaluation d'incidences Natura 2000. Un dossier a donc été constitué et déposé dans les DDT de la Nièvre et du Cher. Des demandes d'autorisation aux propriétaires privés ont aussi été formulées.</p> <p>Les autorisations obtenues, les travaux de forages ont eu lieu en début d'année 2019. Les forages seront équipés de sondes automatiques. Les premières données seront disponibles courant 2019.</p> <p>Au final, selon les accessibilités des sites de forages prévus, trois sites ont été retenus sur la réserve naturelle : deux sur la commune de Herry, afin de suivre la boire de la Canche et les boires du Chenal secondaire de Vauvrette, et une sur la commune de Mesves-sur-Loire, pour suivre l'annexe hydraulique de la Loire et du Mazou, la Plaque.</p>	CEN B	20	20	-	Réalisation des forages, relevés et archivage des mesures en 2019
<p>Études complémentaires et amélioration du docob : Suivi annuel des Gomphidés ligériens</p>	<p>Suite au suivi réalisé par la réserve naturelle nationale du Val de Loire depuis 2011, le suivi des gomphes s'est généralisé à l'échelle de la Loire, et a permis d'avoir un protocole homogène. Deux espèces sont ciblées à savoir le Gomphe à pattes jaunes et le Gomphe à pinces. Les proportions d'effectifs pour chaque espèce sont étudiées ainsi que le déterminisme des substrats d'émergence.</p> <p>731 exuvies ont ainsi été récoltées en 2018 sur plus de 6 km de berges parcourues de manière cumulée. Le Gomphe à pattes jaunes est très nettement minoritaire (<1%) et le Gomphe à pinces est en tête des effectifs (70%).</p> <p>Sur les 6,6 km de prospection, que ce soit en valeur totale ou au mètre linéaire, les berges à hélophytes ou à ripisylves restent les plus attractives pour l'émergence des gomphidés de Loire (moyenne proche de de 0,16 émergence par ml). Les racines et tiges des hélophytes servent de support de grimpe pour les larves au moment de leur sortie de l'eau pour effectuer leur mue.</p>	CEN B	20	18	-	<p>Pour suivre et confirmer les tendances mises en avant, il est nécessaire de poursuivre le suivi sur plusieurs années. Celui-ci étant désormais réalisé à l'échelle du bassin de la Loire, une comparaison avec les données élargies à l'ensemble du bassin, ou tout du moins à la Loire moyenne serait intéressante. Une analyse de la robustesse statistique des données devrait être menée à l'ensemble du bassin pour envisager une analyse globale ou par sous-secteurs (Loire amont, Loire moyenne, Loire aval).</p> <p>Le facteur "nature du substrat d'émergence" dans la répartition spatiale des individus lors de la phase d'émergence laisse croire que les larves matures ont un <i>preferendum</i> pour les berges à hélophytes et à ripisylve.</p>

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2018-2019

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

7. Gestion administrative et financière

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Organisation du Copil	<p>Le comité de pilotage s'est réuni le 9 novembre 2018 à Cosne-Cours-sur-Loire. Son organisation a été réalisée en lien avec les services de l'État. Il a fait le bilan des actions menées au cours de la période 2017-2018 et de celles prévues pour 2018-2019. Plusieurs thématiques y ont également été approfondies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la mise en œuvre des docobs : état d'avancement et présentation du modèle de fiche mesure ; - Suivi des libellules de la famille des Gomphidés qui survivent sur l'axe ligérien et dont certaines espèces sont d'intérêt communautaire ; - Fusion des sites Natura 2000 désignés au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » et mise en concordance de leur périmètre avec celui du site désigné au titre de la Directive « Oiseaux ». 	CEN C	2	6.11	<p>Nombre de participants au comité de pilotage : 30 ; Nombre de structures représentées : 29</p>	<p>Prochain rassemblement du comité de pilotage prévu le 3 juin 2019. Cette année, le rassemblement du copil devrait prendre une forme inédite puisque des acteurs du territoire ont proposé d'y voir le visionnage du film « Paradis en herbe » qui explique, notamment, l'implication des éleveurs pour la préservation du patrimoine naturel du Val d'Allier. Ce visionnage sera accompagné d'échanges avec le co-réalisateur du film et avec des éleveurs du territoire.</p>
		CEN B	1	1		
Suivi de la conduite de l'animation	<p>Le bilan annuel d'activité est rédigé pour la période d'animation 2018-2019, il reprend les temps réalisés pour chacune des missions.</p> <p>Les structures animatrices ont participé à une formation (16/04/18) sur la saisie du nouveau logiciel de suivi des sites Natura 2000 (SIN2) et entamé son remplissage.</p>	CEN C	4	4.14	<p>Nombre de rapports rédigés : 1</p>	<p>Rédaction du rapport annuel d'activité 2019-2020 en mars 2020.</p> <p>Remplissage du logiciel SIN2 avec les actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000.</p>
		CENB	2	0		
Relation avec les services de l'État	<p>Des échanges réguliers ont eu lieu avec les services de l'État, maître d'ouvrage de l'animation, pour permettre l'articulation des actions de l'animation Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'étape avec la DDT 58 (07/06/2018) ; - Participation à une réunion spécifique organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne auprès de la DREAL Bourgogne-Franche Comté (12/06/2018). <p>Ces réunions, couplées aux échanges téléphoniques réguliers, ont permis de réaliser des points réguliers sur l'état d'avancement des actions mises en œuvre, notamment l'évaluation et l'actualisation du document d'objectifs.</p>	CEN C	4	1	<p>Nombre de participation à des réunions avec les services de l'État : 2</p>	<p>Poursuite du partenariat avec les services de l'État. Participation aux journées d'échanges organisées par les DREAL Bourgogne Franche-Comté et Centre-Val de Loire, ainsi qu'à des journées d'échanges techniques selon les thématiques abordées et leur corrélation avec les actions des docobs.</p>
		CEN B	2	2		